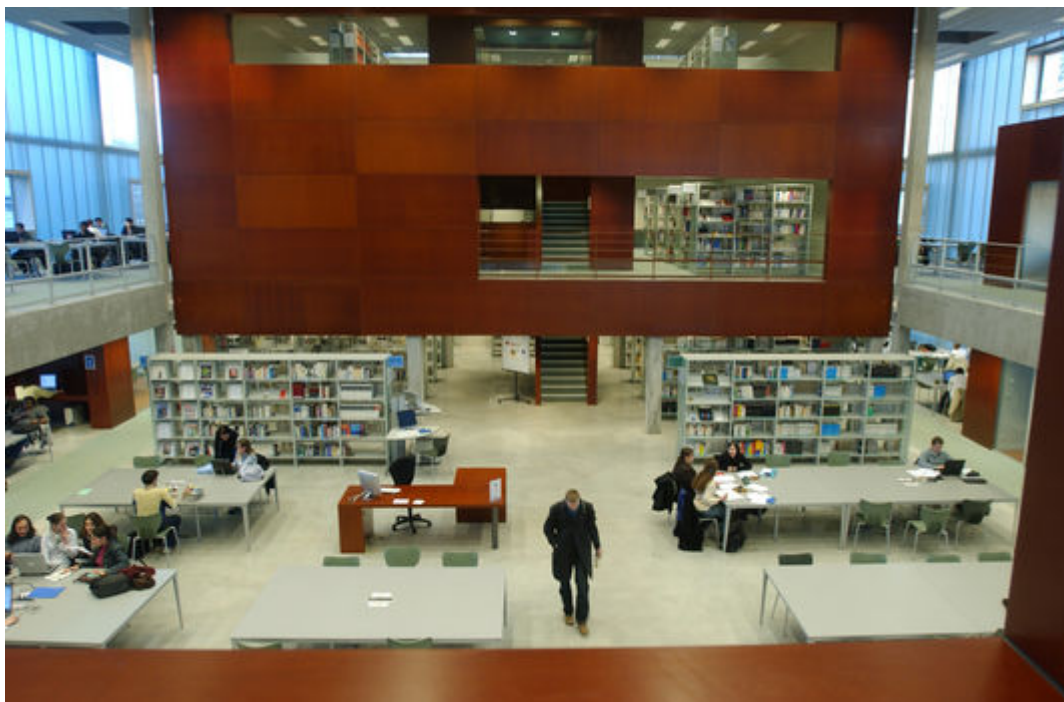


Pour une science ouverte à tous

LE MONDE SCIENCE ET TECHNO | 07.03.2016 à 16h32 • Mis à jour le 08.03.2016 à 15h26



Bibliothèque universitaire des Sciences du campus Orléans-la Source. ALAIN JOCARD/AFP

En tant que chercheurs, nous considérons que les résultats de la recherche scientifique constituent un bien commun qui appartient à tous et qui doit **circuler** le plus largement possible. A ce **titre**, nous nous réjouissons du vote de la loi numérique à l'Assemblée nationale le 26 janvier et souhaitons que le Sénat le confirme en approuvant ce texte dans les mêmes termes.

Chercheurs de toutes les disciplines, nous pensons que la littérature scientifique peut **sauver** des vies, à la condition absolue de son entière et immédiate disponibilité pour tous. Parmi d'autres, le cas du **virus Ebola** (<https://www.techdirt.com/articles/20150409/17514230608/dont-think-open-access-is-important-it-might-have-prevented-much-ebola-outbreak.shtml>) en est un exemple avéré. toutes les disciplines, de la **médecine** à l'anthropologie, de la **biologie** à l'économie, de l'épidémiologie à la gestion interculturelle, du droit à l'éthique, auraient dû **pouvoir être** mobilisées sans délai et sans barrière, pour **permettre** une réaction adaptée à la complexité et à l'urgence de la situation : **détecter** l'épidémie, **élaborer** un traitement, **déployer** un plan d'urgence, **concevoir** une stratégie préventive pour l'avenir, mais aussi **prendre** en compte la complexité des situations culturelles locales et **gérer** l'après-épidémie, notamment en abordant la question des survivants et de leur réintégration dans la société...

Un obstacle à la large diffusion du **savoir scientifique**

Dans un tel **contexte** d'interdisciplinarité, et à l'échelle de la **planète**, tout cela devient difficile, pour ne pas **dire** impossible, sans l'accès ouvert à tous les résultats de la recherche, ancienne, récente ou en cours.

Chercheurs et citoyens, nous considérons que l'accès payant aux résultats de la recherche constitue un obstacle à la large diffusion du savoir scientifique à destination de l'ensemble des disciplines, mais également des étudiants, des enseignants du secondaire et du primaire, des journalistes, du personnel **politique**, des administrations, des organisations non gouvernementales et des citoyens. Il renforce les inégalités entre les **universités** riches et les établissements pauvres, entre les métropoles universitaires et les périphéries, entre les grands groupes et les PME, entre **les experts** et les citoyens, entre les Nord et les Sud, dans un **monde** au sein duquel l'accès à la connaissance est une clé du progrès économique et **social**, de la santé publique, de l'innovation technologique, de la maturité démocratique et de la réussite environnementale.

« LA MAJORITÉ DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EST FINANCÉE PAR DES FONDS PUBLICS ET ELLE DOIT REVENIR À TOUS CEUX QUI L'ONT FINANCÉE »

Chercheurs financés par l'Etat, nous souhaitons **indiquer** que, contrairement aux acteurs de la création artistique et culturelle, nous ne soyons pas rémunérés par les éditeurs pour nos publications dans les périodiques. La majorité de la recherche scientifique est financée par des fonds publics et elle doit revenir à tous ceux qui l'ont financée. Nous cherchons avant tout à ce que nos articles soient disponibles, lus, cités, exploités, améliorés pour **participer** au mieux au grand mouvement de la recherche.

Par conséquent, l'accès ouvert est une occasion qu'il ne faut pas **laisser** passer pour permettre à nos travaux d'être utilisés partout dans **le monde**, par d'autres collègues, bien entendu, mais également par la société. Contrairement à ce que certains affirment un peu vite, l'accès ouvert ne va pas **réduire** la visibilité de nos travaux, mais l'accroître dans des proportions

inédites. Cette diffusion large des travaux scientifiques se fera bien dans l'intérêt des chercheurs et de la recherche.

Chercheurs inscrits dans des communautés mondialisées, nous invitons la **France** à ne pas **accroître** le retard qu'elle a déjà accumulé dans le domaine de la diffusion de la science ouverte. Alors que l'**Allemagne**, le **Royaume-Uni**, l'**Espagne**, les Etats-Unis, le **Mexique** et l'**Argentine** se sont dotés de législations favorables à l'accès ouvert, nous souhaitons que notre pays rejoigne le mouvement de la science ouverte à tous, sans discrimination de richesse, de **culture** ou de géographie.

Alors que les **sciences** physiques et les **mathématiques** ont montré la voie dès 1991 et sont aujourd'hui quasiment en accès ouvert à 100 % grâce à arXiv, nous appelons les autres disciplines à **faire de même**, en utilisant **HAL**, (<https://hal.archives-ouvertes.fr/>) infrastructure nationale de dépôt des articles en archives ouvertes, ou l'archive ouverte de leur établissement connectée à HAL.

Chercheurs soucieux de la qualité des publications scientifiques, nous souhaitons **renforcer** la capacité des **revues** à **sélectionner**, **éditer**, **labelliser** et **diffuser** les articles de qualité. L'accès ouvert est déjà en marche. Nous assistons à une multiplication d'initiatives innovantes, qui s'appuient sur le modèle de l'accès ouvert pour **valider**, **mettre** en forme et diffuser des connaissances plus solides, plus riches, plus universelles, notamment grâce à l'évaluation ouverte. En France, nous pouvons déjà **compter** sur de belles initiatives comme **EDP Open** (<http://www.edp-open.org/>) (science-technique-médical) ou **OpenEdition** (<http://www.openedition.org/>) (sciences humaines et sociales).

« NOUS INVITONS LES SÉNATEURS À VOTER L'ARTICLE 18 EN S'ASSURANT QUE LES CHERCHEURS NE DOIVENT PAS SOUMETTRE LA FOUILLE DE DONNÉES À DES NÉGOCIATIONS AVEC UN TIERS : LA FOUILLE DE DONNÉES DOIT DEVENIR UN DROIT »

A côté du marché captif et des profits injustifiés des multinationales de l'édition, nous assistons à l'émergence de nouveaux modèles économiques pour l'accès ouvert, éthiques et équilibrés, qui garantissent une édition de qualité réalisée par des professionnels normalement rémunérés. Il faut les **soutenir**.

Pleinement conscients du fait que l'accès gratuit pour le lecteur a un coût, nous appelons les acteurs publics et privés qui concourent à l'édition scientifique à **aller** de l'avant et, pour que cessent les malentendus, à **faire** évoluer ensemble leurs modèles économiques, notamment en redéfinissant leurs complémentarités. Le **projet** de « plan d'accompagnement au passage à l'Open Access pour les éditeurs français » est, dans ce sens, un signal fort du législateur **dont il convient de s'emparer de façon positive**.

(<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/ce-que-la-loi-numerique-apporte-a-l-enseignement-superieur-et-la-recherche.html>)

Chercheurs engagés dans la production de nouvelles connaissances, nous invitons les sénateurs à voter l'article en **faveur** du « TDM » (<http://adbu.fr/contribution-de-ladbu-a-la-consultation-nationale-ambition-sur-le-numerique-tdm-et-open-access/>) (*text and data mining*, fouille de textes et de données), qui permettra d'extraire, de l'ensemble de la production scientifique mondiale, de nouvelles

connaissances grâce à l'exploitation automatisée, à l'**aide** d'algorithmes, de corpus désormais gigantesques.

L'accès ouvert est au cœur de nos missions de production

En effet, l'accès aux résultats de la recherche scientifique ne donnera sa pleine mesure qu'à la condition d'en permettre une exploitation non bridée. Le traitement informatique par les chercheurs des centaines de milliers d'articles publiés chaque année permettra de **produire** de nouvelles

synthèses et d'extraire de nouveaux savoirs.

Nous invitons les sénateurs à voter l'article 18 *bis* en s'assurant que les chercheurs ne doivent pas soumettre la fouille de données à des négociations avec un tiers : la fouille de données doit devenir un droit.

Chercheurs soucieux de l'intérêt public et du bien commun, nous considérons que l'accès ouvert est au cœur de nos missions de production et de diffusion du savoir. Nous appelons au [développement](#) d'une science citoyenne, ouverte à tous, et invitons les sénateurs à voter la loi pour une République numérique, en particulier l'article 17, favorable à l'accès ouvert.

Les signataires : Serge Abiteboul, directeur de recherche INRIA et ENS Cachan (informatique); Angel Alastuey, directeur de recherche CNRS (physique), Laboratoire de [physique](#) de l'ENS de [Lyon](#) ; Valérie Berthé, directrice de recherche au CNRS (informatique); Fabienne Blaise, professeure d'université (langue et littérature grecque), présidente de l'université sciences humaines et sociales - [Lille 3](#) Charles-de-Gaulle; Corinne Bonnet, professeure d'université ([histoire grecque](#)), université de [Toulouse](#) ; Antoine Bozio, maître de conférences à l'EHESS (économie), directeur de l'Institut des politiques publiques; Julia Cagé, maître de conférences à Science Po [Paris](#) (économie); Peggy Cénac-Guesdon, maîtresse de conférences à l'université de [Bourgogne](#) (mathématiques); Jean Chambaz, professeur d'université (médecine), président de l'université Pierre et Marie Curie; Stanislas Dehaene, professeur au Collège de France ([psychologie cognitive expérimentale](#)); Jean-Pierre Demailly, professeur à l'université de Grenoble (mathématiques); Lise Dumasy, professeure d'université (littérature française), présidente de l'université [Grenoble](#) -Alpes; Maria J. Esteban, directrice de recherche CNRS (mathématiques appliquées), membre du Conseil scientifique du CNRS; Albert Fert, université de Paris Saclay et CNRS (physique), [Prix Nobel](#) de physique; Jean-Pierre Finance, président honoraire de l'université Henri Poincaré (informatique), président du groupe d'experts de l'EUA (Association des universités européennes) sur l'Open Access; Sarah Gensburger, chargée de recherches au CNRS (science [politique](#)); Serge Haroche, professeur honoraire au Collège de France (physique), Prix Nobel de Physique; Etienne Klein, directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique (physique); Jean-Marie Lehn, professeur honoraire au Collège de France (chimie), professeur à l'Institut d'Etudes avancées de l'université de [Strasbourg](#) , Prix Nobel de chimie; Patrick Lévy, professeur d'université (médecine), président de la Communauté d'universités et d'établissements Grenoble Alpes; Jacques Livage, professeur honoraire au Collège de France (chimie), Académie des sciences; Marie Masclat de Barbarin, maître de conférence (droit), université d'[Aix-Marseille](#) ; Pierre-Michel Menger, professeur au Collège de France (sociologie); Cécile Michel, directrice de recherche au CNRS ([histoire et archéologie](#)), présidente du Conseil scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS; Edgar Morin, directeur de recherche émérite au CNRS ; Rémy Mosseri, Directeur de Recherche au CNRS (physique); Pierre Mutzenhardt, professeur d'université (Physico-chimie), président de l'université de [Lorraine](#) ; Benoît Pier, chargé de recherche CNRS, université de Lyon, Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique (mécanique des fluides); Thomas Piketty, directeur d'études à l'EHESS (économie); Denise Pumain, professeure à l'université Paris 1 (géographie); Michel Spiro, président de la Société française de physique, ancien président du conseil du CERN (physique); Cédric Villani, directeur de l'Institut Henri-Poincaré, médaille Fields (mathématiques); Michel Wieviorka, directeur d'études à l'EHESS (sociologie), président du directoire de la FMSH.
